

« L'ATHLETISME AFRICAIN : HISTOIRE, ACQUIS ET DEFIS »
Une communication de Monsieur Hamad Kalkaba Malboum, Président de la Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA), à l'occasion de la Première Session de la Conférence des Ministres des Sports de l'Union Africaine.

Du 4 au 8 juin 2007 à Adis Abeba, Ethiopie

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi à la fois un immense plaisir, un honneur et un réel privilège de prendre la parole ce jour, au nom de la Confédération Africaine d'Athlétisme, devant l'auguste assemblée d'experts que vous constituez, pour vous entretenir sur l'athlétisme africain.

Il est remarquable que la problématique du développement de l'athlétisme sur le continent africain, dans la perspective de l'excellence sportive, est au centre des préoccupations des africains depuis un peu plus de quatre décennies. C'est ainsi que les politiques et les stratégies successives, mises en place par les différents intervenants dans les sports de l'athlétisme ont permis, au fil des ans, de révéler certes progressivement, mais considérablement le niveau général des prestations africaines.

Toutefois, certaines réalités liées aux spécificités humaines, socio-économiques, politiques et culturelles de l'Afrique, agissent comme des facteurs limitants, susceptibles d'entraver la progression de l'athlétisme africain et même d'en menacer les acquis.

Par ailleurs, l'immense potentiel humain de l'Afrique, en termes de jeunesse et de talents sportifs, la prédispose à un niveau légitime d'aspiration, bien au-delà de ses performances actuelles.

Mesdames et Messieurs,

Je vous sais profondément attachés à l'Afrique et à l'athlétisme africain. Ce véritable joyau culturel, émanation de la vitalité de notre continent. Vous êtes naturellement préoccupés par la qualité de son évolution. Pour mieux nous éclairer sur l'état des lieux de l'athlétisme africain, dans l'optique d'une réflexion plus conséquente et des actions mieux comprises et plus efficaces, notre exploration comportera les articulations suivantes :

1- Une présentation sommaire de la Confédération Africaine d'Athlétisme (CAA)

- 2- **Un rappel historique** à travers un aperçu synoptique des résultats obtenus par l'athlétisme africain de 1960 à nos jours
- 3- **L'athlétisme africain aujourd'hui :**
 - Les athlètes et les performances
 - Les défis et les menaces
- 4- **Les mesures pour préserver et promouvoir nos acquis**
 - De la contribution de l'élite athlétique africaine
 - Des actions de la Confédération Africaine d'Athlétisme
 - De la contribution et du soutien des Etats africains
 - Du rôle attendu de l'Union Africaine
- 5- **Conclusion :** Quel athlétisme et quels athlètes dans quel environnement pour un développement humain, socio-économique, politique et culturel durable de l'Afrique ?

I- LA CONFEDERATION AFRICAINE D'ATHLETISME (CAA)

Bien que la Fédération Egyptienne d'Athlétisme ait pris part aux travaux constitutifs de la Fédération Internationale d'Athlétisme Amateur (FIAA) dès le 17 juillet 1912 à Stockholm, c'est en 1973, durant les 2^e Jeux Africains de Lagos (Nigeria) que naquit la Confédération Africaine d'Athlétisme Amateur (CAAA), sous l'égide du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA), et après deux années de gestation.

Il a fallu attendre le Ve Congrès extraordinaire de la FIAA à Helsinki en août 1983 avec l'adoption du principe de nomination d'un Secrétaire Général, pour voir la Confédération revêtir, à quelques nuances près, sa structure et sa configuration actuelles.

La CAA a pour mission d'organiser, de coordonner et de contrôler la promotion, le développement et la pratique de l'athlétisme sur l'ensemble des Etats membres du continent africain. Elle compte aujourd'hui 53 fédérations membres répartis en 5 associations régionales de développement qui se présentent ainsi qu'il suit :

- **Le Centre** constitué de dix pays : Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé et Principe et Tchad.
- **L'Est** composé de neuf pays : Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Ouganda, Somali, Soudan et Tanzanie.
- **Le Nord** avec quatre pays : Algérie, Libye, Maroc et Tunisie.

- **L'Ouest** avec de 16 pays : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.
- **Le Sud** composé de 14 pays : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe.

Pour assumer ses mandats, la CAA dispose de cinq instances dirigeantes que sont : Le Congrès, le Conseil, le Bureau Exécutif, le Secrétariat Général et les Commissions.

II- APERCU SYNOPTIQUE DES RESULTATS OBTENUS PAR L'ATHLETISME AFRICAIN DE 1960 A NOS JOURS

L'examen des résultats de l'athlétisme africain, de 1960 à nos jours, laisse apparaître sensiblement quatre périodes :

- 1) **Les années 60** : c'est l'ère des pionniers de l'athlétisme africain sur les arènes internationales. Elle a été fortement marquée par les prouesses du marathonien éthiopien **Abebe Bikila**, vainqueur du marathon des Jeux Olympiques de Rome en 1960. Il réédite cet exploit quatre années plus tard aux Jeux Olympiques de Tokyo en 1964 et devient ainsi le premier athlète au monde à gagner deux médailles d'or au marathon lors de deux éditions consécutives des Jeux Olympiques.

Cette décennie s'achève avec les Jeux Olympiques de Mexico en 1968 et la victoire d'un autre athlète éthiopien, **Mamo Wolde**, sur la même distance et les exploits du kenyan **Kipchoge Keino** qui remporte la médaille d'or sur 1500m et la médaille d'argent sur 5000m.

- 2) **Les années 70** : Elles commencent avec de nouveaux exploits de **Kipchoge Keino** aux Jeux Olympiques de Munich en 1972, où il remporte la médaille d'or sur 3000m steeple et la médaille d'argent sur 1500m. Cette époque correspond également à la première décennie de la CAAA (1973-1983), marquée par la mise en place de la structure et de ses organes, la programmation et l'organisation des événements d'athlétisme (Premiers Championnats d'Afrique d'Athlétisme). Elles marquent l'émergence effective sur les arènes mondiales d'un athlétisme africain multidisciplinaire en quête d'une reconnaissance internationale.
- 3) **La période de 1983 à 1995** : Elles consacrent la relance de l'athlétisme en Afrique avec les résultats satisfaisants aux Jeux Olympiques de Los

Angeles et les médailles d'or des marocains **Nawal El Moutawakel** au 400m Haies et **Said Aouita** au 5000m et du kenyan **Julius Korir** au 3000m steeple. Aux Jeux Olympiques de 1988 à Séoul, le Kenya remporte à lui seul quatre médailles d'or et le Maroc une médaille d'or.

Les Jeux Olympiques de Barcelone sont marqués par la montée du namibien **Frankie Fredericks** et ses deux médailles d'argent sur 100m et 200m, de la confirmation de la suprématie du Kenya sur le 3000m steeple en remportant les trois médailles, de la victoire exceptionnelle de l'algérienne, **Hassiba Boulmerka** sur 1500m et enfin de la percée de l'Afrique au sprint avec les médailles d'argent et de bronze du **Nigeria** au 4 x 100m messieurs et 4 x 100m dames respectivement.

Par ailleurs, les athlètes africains (Djiboutiens, Ethiopiens, Kenyans et autres nationalités) se sont particulièrement distingués dans les différents cross et marathons internationaux.

- 4) **La dernière décennie** : Au cours de ces dix dernières années, l'athlétisme africain a littéralement explosé. Des grandes performances ont été réalisées par un nombre de plus en plus important d'athlètes de haut niveau. A titre d'illustration, de 1992 à 2002, **l'Equipe Africaine d'Athlétisme Masculine** a été vainqueur de quatre éditions successives de la Coupe du Monde d'Athlétisme, en 1992 à la Havane, en 1994 à Londres, en 1998 à Johannesburg et en 2002 à Madrid.

Au terme de cet aperçu historique de l'évolution des performances qui ont semblé culminer autour de l'année 2000, nous sommes en droit de nous demander quelles sont aujourd'hui la place, la consistance et l'audience de l'athlétisme africain dans la bourse des valeurs de l'athlétisme international ? Comment les excellentes performances des athlètes africains sont-elles vécues par les africains eux-mêmes ? Comment sont-elles perçues dans la sphère de l'athlétisme mondial ?

III- L'ATHLETISME AFRICAIN AUJOURD'HUI

3.1. Les athlètes et les performances

Pendant la dernière olympiade et celle en cours (2005-2008), l'athlétisme africain foisonne de remarquables performances, aussi bien au niveau des messieurs que des dames. Dans ce registre, nous pouvons citer,

Chez les messieurs :

- **Haile Gebrselassie** (Ethiopie) :
 - Deux (02) fois Champion Olympique sur 10 000m, aux Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996 et de Sydney en 2000 ;
 - Huit (08) fois Champion du Monde sur 10 000m, 3000m, 1500m et semi marathon ;
 - De 1994 à 2006, il établit 15 records du monde (10 000m, 5000m, semi marathon, 20 km route, 25 km)

- **Paul Tergat** (Kenya) :
 - Médaillé d'argent sur 10 000m aux Jeux Olympiques d'Atlanta (1996), de Sydney (2000) et des Championnats du Monde d'Athènes (1997) et de Séville (1999).

- **Hicham El Guerrouj** (Maroc) : Il a été quatre fois successives Champion du Monde sur 1500m, de 1997 à 2003 et a battu trois fois les records du monde, sur 1500m (1998), mile (1999), 2000m (1999) et deux fois en salle, le mile et le 1500m (1997).

- **Kenenisa Bekele** (Ethiopie) :
 - Champion Olympique du 10 000 m et Médaillé d'argent du 5 000 m aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004 ;
 - Champion du monde du 10 000 m et Médaillé de bronze du 5 000 m aux Championnats du Monde de Paris en 2003 ;
 - 5 fois successives Champion du Monde de Cross, courte et longue distance, de 2002 à 2006 ;
 - Détenteur des records du monde du 5000m et du 10 000m, réalisés respectivement en 2004 à Hengelo aux Pays Bas et en 2005 à Bruxelles en Belgique.

Chez les dames :

- **Derartu Tulu** (Ethiopie) :
 - Médaillée d'or sur 10 000m aux Jeux Olympiques de Barcelone en 1992 et de Sydney en 2000 ;
 - Championne du Monde sur 10 000m à Edmonton en 2001 ;
 - De 1995 à 2000, elle a été quatre fois championne du monde de cross country.

- **Maria de Lourdes Mutola** (Mozambique) :
 - Championne du Monde du 800m en 1993 à Stuttgart et en 2001 à Edmonton ;

- Médaillée d'or sur 800m aux Jeux Olympiques de Sydney en 2000.
- **Hestrie Cloete** (Afrique du Sud) :
 - Vice Championne Olympique du saut en hauteur à Sydney en 2000 et à Athènes en 2004 ;
 - Championne du Monde du saut en hauteur à Edmonton en 2001 et à Paris en 2003 ;
- **Françoise Mbango Etone** (Cameroun) :
 - Deux fois vice championne du monde du triple saut à Edmonton en 2001 et à Paris en 2003 ;
 - Médaillée d'or du triple saut aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004.
- **Tirunesh Dibaba** (Ethiopie) :
 - Médaillée de bronze sur 5 000 m aux Jeux Olympiques d'Athènes en 2004 ;
 - Médaillée d'or sur 5 000 m aux Championnats du Monde de Paris en 2003 ;
 - Médaillée d'or sur 5 000m et 10 000m aux Championnats du Monde d'Helsinki en 2005 ;
 - Championne du Monde de cross court et cross long en 2005
 - Championne du monde de cross long en 2006.

Comme nous pouvons le constater au terme de ce survol de ces quelques performances, l'athlétisme africain, à bien des égards, a souvent éclaboussé le monde de sa grande classe.

Pourtant, si ce tableau de performances nous apporte de la joie et une fierté légitime, nous ne devons pas oublier que les succès d'aujourd'hui, fruit des efforts d'hier, sont une interpellation à un travail encore plus acharné, seul capable de garantir les succès de demain, tant il est vrai qu'en sport comme dans la vie, les couronnes et les lauriers se méritent au quotidien.

Dès lors, la préservation des acquis de l'athlétisme africain exige de toutes les parties prenantes dans cette entreprise d'excellence, la capacité permanente de relever les défis, d'identifier les menaces et de les conjurer.

Mais, quels sont donc les menaces et les défis de l'athlétisme africain aujourd'hui ?

3.2. Les menaces et les défis de l'athlétisme africain

Dans sa carrière de sportif, l'athlète africain peut être confronté à un certain nombre de menaces qui pèsent sur sa personne, sur ses performances et partant sur le rayonnement des institutions responsables de son encadrement (club, fédération, confédération, ...).

En effet, l'idéologie de l'excellence sportive, née de la notoriété que procure le succès, et entretenue par les retombées financières et médiatiques dont bénéficient les champions, quelque soit leur niveau de pratique, a fait passer au second plan l'importance vitale de l'excellence morale, sociale et professionnelle.

Cette acception des choses a conduit à un certain nombre de dérives, voire des comportements à risque, qui constituent autant de menaces et même de dangers pour la santé physique, psychique, la vie sociale de l'athlète et évidemment pour sa performance.

Dans ce registre, nous pouvons distinguer :

➤ Les menaces ciblées sur l'athlète

- Les dangers du déséquilibre entre la recherche de l'excellence et la préparation d'une carrière professionnelle
- Les dangers du dopage
- Les risques corporels provoqués par les excès de l'entraînement et les calendriers trop chargés
- Les dangers psychologiques nés des menaces ou des pressions provenant de l'environnement de l'athlète :
 - i. Les autorités politiques réclamant de plus en plus des succès de prestige
 - ii. Les managers dont les intérêts personnels sont évidents
 - iii. L'entourage immédiat de l'athlète (famille, dirigeants, entraîneurs,...)

➤ Les menaces liées à l'environnement socio-économique, politique et culturel de l'athlète

- La précarité matérielle qui caractérise les conditions de vie de beaucoup d'athlètes africains de haut niveau et qui en fait des proies faciles des « chasseurs de champions ».
- L'absence d'un statut social, officiel et institutionnel de l'athlète africain en général, de l'athlète de haut niveau en particulier.
- Les insuffisances quantitative et qualitative d'équipements et de matériels d'entraînement et de compétition qui limitent la qualité des performances et attisent le rêve de s'expatrier.
- L'insuffisance de l'implication et du soutien des pouvoirs publics et des Etats dans la définition, la réalisation et le suivi des objectifs des fédérations et associations sportives nationales.
- La non prise en compte, au niveau de l'Union Africaine, de la réalité de l'athlétisme continental, en tant que facteur d'éducation, de développement, d'épanouissement individuel et collectif, de rapprochement, d'unité, d'intégration des peuples et de rayonnement de l'Afrique.
- La persistance de certains tabous culturels qui entravent l'expression corporelle du talent, tenant ainsi à l'écart de toute pratique sportive une bonne partie de l'abondante et dynamique jeunesse africaine, notamment féminine.

➤ **Les menaces liées à l'environnement international**

- L'exploitation quasi inhumaine de certains athlètes africains par des promoteurs peu scrupuleux des pays nantis, sans aucune perspective d'intégration sociale en fin de carrière sportive.
- « L'importation » par les pays riches, de jeunes athlètes, peu matures et sans expérience, dont la majorité, après avoir été exploités, se retrouvent abandonnés en loin de leur pays d'origine, sans ressources.
- La convoitise des pays riches qui n'hésitent pas, à coup de séduction de dollars et de rentes, à s'emparer des meilleurs athlètes africains pour le compte de leurs Etats, provoquant ainsi au fil des ans, un véritable exode de l'élite de l'athlétisme africain.

➤ L'exode des athlètes de haut niveau :

Très souvent motivée par la recherche de meilleures conditions de vie et d'entraînement, la migration des athlètes africains constitue une menace sérieuse au progrès et à l'intégrité des équipes africaines. Ce phénomène opère une véritable ponction dans le potentiel opérationnel des fédérations nationales, annulant ainsi la plus-value du travail de développement, de formation et de promotion entrepris au niveau de la Confédération Africaine d'Athlétisme. Les coéquipiers d'hier étant devenus les concurrents d'aujourd'hui, les médailles africaines passent au compte des pays et des continents plus nantis.

Parmi les athlètes africains ayant migré vers d'autres cieux et qui portent désormais les couleurs d'autres pays en dehors du continent, les plus en vue sont :

- **Wilson Kipketer** (Danemark) : Coureur de 800m d'origine kenyane, il devient Danois en 1990. Médaillé d'argent aux Jeux Olympique de 2000 à Sydney et de 2004 à Athènes, il est trois fois champion du monde en 1995, 1997 et 1999. En 1997, il bat les records du 800m en salle et en plein air. En 2000, il bat le record du 1000m en salle.
- **Francis Obikwelu** (Portugal) : Spécialiste du 100m et du 200m, il devient citoyen portugais en 2001, après avoir été de toutes les sélections nigérianes et africaines (Jeux Olympiques d'Atlanta et de Sydney en 1996 et 2000, Championnats du Monde Juniors de Sydney en 1996, Championnats du Monde d'Athènes en 1997 et de Séville en 1999).

Il devient médaillé d'argent sur 100m aux Jeux Olympiques d'Athènes pour le compte du Portugal et trois fois champion d'Europe sur 100m en 2002, sur 100m et 200m en 2006.

- **Saif Saaed Shaheen** né Stephen Cherono (Qatar) : Kenyan d'origine et coureur de 3000m steeple, il devient Qataris en août 2003, à quelques jours du début des Championnats du Monde d'Athlétisme de Paris, en échange d'une rente à vie et d'une piste synthétique d'athlétisme toute neuve à Eldoret dans son pays d'origine. Par la suite, il offre à son pays d'adoption deux titres mondiaux (2003 et 2005) et un record du monde en 2004 devant ses anciens compatriotes kenyans.

- **Rachid Ramzi** (Bahreïn) : Coureur de 800m et 1500m d'origine marocaine, il a réalisé un doublé inédit lors des Championnats du Monde de Helsinki en remportant le 800m et le 1500m pour son pays d'adoption le Bahreïn.
- **Bernard Lagat** (USA) : Athlète kenyan d'origine, demi fond (1500m), médaillé aux mondiaux d'Edmonton en 2001 (argent), aux Jeux Olympiques de 2000 (bronze) et de 2004 (argent), il est naturalisé américain depuis le 7 mai 2004.
- **Lornah Kiplagat** (Pays Bas) : Spécialiste des courses de fond sur route, d'origine kenyane, elle a remporté les récents Championnats du Monde de cross country organisés à Mombasa au Kenya, devant ses compatriotes d'hier.

Identifier ces menaces, les objectiver et les éradiquer, le cas échéant en minimiser les effets sur la vie des athlètes et des organisations d'athlétisme, constituent autant de défis qui interpellent tous les intervenants dans l'entreprise de promotion de l'excellence en athlétisme.

Ces menaces et ces défis, en apparence exclusivement d'ordre sportif, renvoient à des motivations, des carences, des déséquilibres qui touchent aux domaines social, économique, politique, culturel, à la qualité du milieu social, au niveau de confort matériel, à la qualité de l'environnement d'entraînement et de formation ...

Comme nous pouvons le constater, les menaces sont réelles et les défis pressants. Il est par conséquent urgent de se mobiliser, de prendre des mesures appropriées et de poser des actes concrets.

IV- MESURES POUR PRESERVER ET PROMOUVOIR LES ACQUIS DE L'ATHLETISME AFRICAIN

Quatre catégories d'intervenants sont principalement concernées :

- L'athlète, au centre de la finalité de l'événement d'athlétisme ;
- La Confédération Africaine d'Athlétisme, maître d'œuvre de l'athlétisme africain ;
- Les Etats africains, garants des politiques sportives nationales, pourvoyeurs de ressources et principaux bénéficiaires des retombées des succès sportifs ;
- L'Union Africaine.

➤ L'ATHLETE :

Le rôle de l'athlète dans le processus de développement de l'athlétisme, de la lutte contre les menaces susmentionnées est indéniable. Il est un modèle et devrait par la qualité de sa vie (morale, sociale, humaine, etc.) refléter cette exemplarité. Il constitue un pôle d'attraction, de motivation et de mobilisation de la jeunesse.

L'athlète africain de haut niveau jouit d'une audience particulière auprès de toutes les catégories sociales :

- Les autorités politiques ;
- Les populations jeunes et moins jeunes ;
- Les organisations et institutions gouvernementales et non gouvernementales ;
- Les institutions internationales.

Fort de cette audience, il devrait plaider la cause de l'athlétisme africain et en être un véritable ambassadeur auprès de toutes ces personnalités et institutions ressources.

Sur une initiative personnelle, il peut aussi créer une institution de type Fondation, qui permettrait de rassembler des personnes ressources, de susciter les bonnes volontés, de mettre en synergie les compétences, les expériences et les ressources pour la réalisation des objectifs de développement de l'athlétisme en Afrique.

➤ LA CONFEDERATION AFRICAINE D'ATHLETISME :

Face aux défis liés aux exigences du développement de l'athlétisme africain, la Confédération Africaine d'athlétisme a entrepris plusieurs actions. Pour son efficacité et sa crédibilité, elle s'est dotée d'un cadre de travail plus opérationnel à la hauteur de ses objectifs. Ses premières réalisations ont porté essentiellement sur sa restructuration, la réorganisation de son calendrier de compétitions, la détection et l'encadrement des talents aux fins de la relève de l'élite, la mise en place progressive des infrastructures et le développement de sa communication.

Restructuration de la CAA

Cette restructuration s'est matérialisée par les actions suivantes :

- Signature d'un Accord de Siège avec la République du Sénégal, conférant

- un statut diplomatique à la CAA et aménagement d'un bâtiment siège ;
- Réorganisation du Secrétariat général de la CAA avec la création des départements techniques et le recrutement d'un personnel qualifié ;
- Signature des Accords de partenariat avec quelques entreprises et autres organisations sportives susceptibles de soutenir notre programme ;
- Mise sur pied d'un programme marketing et de la Fondation de l'Athlétisme Africain pour l'accompagner ;
- Renouvellement des accords de partenariats avec quelques radios et télévisions internationales ;
- Créations de nouveaux supports de communication : site Internet de la CAA, revue Africathlète et lettres d'informations mensuelles.

Réorganisation du calendrier de compétitions

Les deux dernières éditions des Championnats d'Afrique d'Athlétisme en 2004 à Brazzaville et en 2006 à Maurice, nous auront permis d'évaluer, avec satisfaction, la capacité de l'Afrique à assurer une organisation technique et administrative professionnelle de ses compétitions, avec une participation importante de ses meilleurs athlètes, tout en offrant aux médias une production et une diffusion de qualité.

Cette réussite a permis au Meeting International d'Athlétisme de Dakar de figurer aujourd'hui parmi les Grands Prix de l'IAAF et aux autres Meetings Grand Prix de la CAA (Brazzaville, Alger et Abuja) d'être une opportunité pour les athlètes engagés de marquer des points en vue de leur qualification à la finale mondiale d'athlétisme de l'IAAF, qui clôture la saison d'athlétisme.

Nous avons également pu relancer les courses de longues distances et engagé une réflexion sur la restructuration du cross-country, tout en suscitant un nouvel intérêt avec une véritable prise de conscience des Fédérations nationales sur l'importance de la formation des jeunes athlètes et les compétitions des juniors et des cadets.

A ce niveau, l'objectif de la CAA est de faire de l'athlétisme le sport individuel le plus populaire sur le continent, comme l'illustrent déjà les deux Meetings Grand Prix IAAF de Dakar, 60 000 spectateurs, et Grand Prix CAA de Brazzaville, 40 000 spectateurs.

Détection et préparation d'une nouvelle élite

- Conduite dans 6 pays à titre expérimental, d'un programme de détection de jeunes talents en partenariat avec la CONFEJES et l'ACNOA.

- Emergence d'une élite jeune, opéré grâce à un fonctionnement adéquat des centres d'entraînement de Dakar (Sénégal), Réduit (Maurice) et Eldoret (Kenya). Néanmoins, des initiatives nouvelles doivent être mises en œuvre pour qu'un plus grand nombre de jeunes athlètes du continent puissent progressivement accéder au niveau international

Mise en place progressive des infrastructures

- Depuis 2003, plusieurs pistes ont été réalisées en Afrique : Dakar (Sénégal), Nairobi (Kenya), Adis Abeba (Ethiopie), Libreville (Gabon), Brazzaville (Congo), Malabo (Guinée Equatoriale), Bangui (RCA) pour ne citer que celles là.
- Les autorités politiques et municipales du continent sont de plus en plus sensibilisées sur la nécessité d'avoir l'infrastructure indispensable à la pratique de notre sport. Elles doivent maintenant se mobiliser, car la réalisation des infrastructures relève des Gouvernements et le coût moyen d'une piste synthétique d'athlétisme réglementaire est de 1 000 000 de dollars US.

Cette évaluation prometteuse, qui s'inscrit dans le développement durable de l'Afrique est une étape décisive vers un devenir plus rayonnant de notre sport. Nous avons beaucoup à faire pour que notre chère Afrique et ses cinq cents millions de jeunes de moins de 18 ans puissent pratiquer l'athlétisme, mère de toutes les disciplines olympiques.

LES NOUVELLES PERSPECTIVES DE LA CAA

Dans le cadre de ses objectifs pour les quatre années à venir, la CAA envisage de consolider l'ensemble de ses acquis et de mettre en œuvre de nouvelles stratégies de développement dans les secteurs du perfectionnement de l'élite, de la professionnalisation dans l'organisation de ses événements, de la promotion des projets menés par les Fédérations nationales, de la médiatisation, de la santé des athlètes et de leur reconversion sociale.

A terme, cette démarche permettra à la CAA d'accroître la crédibilité et partant de susciter l'intérêt et le soutien des Gouvernements africains et de l'Union Africaine, tout en augmentant ses ressources grâce au soutien des partenaires, des sponsors et des mécènes.

Préparation adéquate des athlètes et formation appropriée des officiels

- Création des centres d'entraînement nationaux et mise en place des centres d'entraînement régionaux dans les cinq régions qui constituent la CAA ;
- Formations des cadres techniques, officiels et juges de compétitions ainsi que des organisateurs de meetings et autres experts dans le domaine de l'athlétisme.

Densification du circuit des compétitions

- Renforcement du circuit des meetings coordonnés avec deux objectifs: professionnaliser l'organisation des compétitions et développer les initiatives nationales

Suivi des athlètes de la base au haut niveau

- Valorisation de la santé de l'athlète par des stages de formations spécifiques destinés aux médecins spécialisés en athlétisme ;
- Mise en place d'un programme pour favoriser la reconnaissance et la reconversion professionnelle des athlètes ;
- Création de distinctions honorifiques visant à récompenser les meilleurs athlètes, entraîneurs et dirigeants ;
- Poursuite de la politique de réalisation des infrastructures et des centres nationaux d'entraînement.

Poursuite de la politique de détection de talents

- En collaboration avec les fédérations nationales, étendre dans toute l'Afrique le processus de détection de jeunes talents actuellement en cours.
- C'est le lieu de demander aux Ministres des Sports de l'Union Africaine de soutenir, chacun dans son pays, ce programme de détection de talents. Car, en athlétisme mieux qu'ailleurs, en investissant peu, le pays peut gagner beaucoup. La performance d'un seul grand athlète peut assurer à tout un pays, voire un continent, un rayonnement mondial (Exemple : Le Mozambique avec Maria de Lourdes Mutola et la Namibie avec Frankie Fredericks).

Préservation de l'héritage de l'athlétisme africain

- Création d'une photothèque et d'une bibliothèque de l'athlétisme africain avec l'objectif de mettre en place un musée de l'athlétisme africain d'ici à 2011

Ouverture de la CAA sur d'autres partenaires institutionnels

- Renforcement des liens avec l'Union Africaine, le système des Nations Unies et les autres organisations internationales
- Le sport étant un support et un facteur d'éducation et de santé publique, les Gouvernements devraient œuvrer pour sa prise en charge dans le portefeuille d'organisation d'aides bilatérales et multilatérales aux Etats tels que le FMI et la Banque Mondiale.

Amélioration de la Communication

- Communication adéquate sur les résultats de l'Equipe d'Afrique d'Athlétisme dans le souci de convaincre les dirigeants politiques africains à prendre cette équipe comme un acteur et un vecteur important dans la réalisation de l'unité africaine.
- Etablissement des partenariats avec les médias africains à grande audience sur le continent.
- Utilisation des grands athlètes africains comme ambassadeurs de la CAA.

➤ LES ETATS AFRICAINS :

Plusieurs pays africains conduisent déjà à l'échelle nationale des actions et des programmes de promotion du sport en général et de l'athlétisme en particulier.

Toutefois, compte tenu de l'importance et de l'étendue des programmes de développement de l'athlétisme africain et de l'urgence de ses défis, l'Etat demeure un partenaire incontournable et son soutien multiforme particulièrement précieux pour la réalisation des objectifs de la Confédération.

Dans cette optique, l'implantation des infrastructures sportives, la définition et la mise en œuvre des politiques en matière des sports relèvent des Gouvernements, il est dans l'intérêt des Etats africains de mener de manière prioritaire un minimum d'actions. Parmi celles-ci :

- Réaliser les infrastructures et les équipements sportifs modernes pour toutes les catégories de pratiquants ;
- Promouvoir le sport à l'école, au collège et à l'enseignement supérieur ;

- Soutenir l'organisation des compétitions pour chacun des niveaux de pratique ;
- Soutenir la participation de ces jeunes aux compétitions nationales et internationales auxquelles ils sont qualifiés ;
- Promouvoir et pérenniser la détection des talents ;
- Mettre en place des structures d'accueil et d'encadrement des jeunes ainsi détectés ;
- Distinguer en guise de reconnaissance ou d'encouragement les athlètes méritants par un statut social particulier.

➤ L'UNION AFRICAINE (UA) :

L'athlétisme est l'une des disciplines sportives les plus pratiquées en Afrique et celle qui a très souvent fait la fierté du continent sur l'échiquier internationale, notamment lors des plus grands et des plus prestigieux rendez-vous mondiaux (Championnats du Monde et Coupe du Monde d'Athlétisme, Jeux Olympiques).

Il est un facteur d'éducation physique, civique, sociale et morale, un moyen d'épanouissement, de développement et de réalisation individuels et collectifs. Il participe au rayonnement des Etats et du continent. Au regard de son audience internationale et mondiale, l'athlétisme africain se pose et s'impose aujourd'hui comme l'ambassadeur privilégié de l'Union Africaine et du continent africain. C'est un puissant facteur d'intégration nationale et continentale.

Par ailleurs, l'Equipe d'Afrique d'Athlétisme est l'unique équipe africaine sportive du continent. Elle est constituée par es meilleurs athlètes du continent, sélectionnés pour représenter l'Afrique à la Coupe du Monde d'Athlétisme. L'Union Africaine devrait faire la promotion de cette équipe en tant que modèle d'intégration et d'unité de l'Afrique.

Enfin, au moment où les médias internationaux ne montrent de l'Afrique que les images de la pauvreté, des conflits et des grandes endémies, les victoires engrangés par les athlètes africains sur la scène mondiale sont de nature à redorer le blason de notre continent. Il est par conséquent de l'intérêt de tous les africains, réunis au sein de l'Union Africaine, de préserver et d'améliorer cette image positive en apportant leur soutien au programme de développement de la Confédération Africaine d'Athlétisme.

L'athlétisme africain devrait donc nécessairement être pris en compte au niveau des Etats comme au niveau continental, parmi les priorités de l'Union Africaine. Le corollaire de cette réalité serait l'engagement formel de l'Union Africaine à soutenir, par des actions et des ressources appropriées, la Confédération

Africaine d'Athlétisme dans la réalisation de ses grands projets de développement, et l'atteinte de ses objectifs majeurs, tant au niveau des Etats que du continent.

V- CONCLUSION

Les athlètes africains, fiers d'être africains, conscients de leurs responsabilités et de leurs devoirs d'exemplarité en tant que personnalités ressources, véritables pôles de motivation et mobilisation de la jeunesse, une Confédération Africaine structurée avec des ressources (humaines, matérielles, financières, informationnelles...) à la hauteur de ses ambitions et de son mandat, des Etats africains et des Gouvernements fortement engagés à encadrer, soutenir et accompagner les associations et les fédérations nationales dans la réalisation de leurs objectifs, une Union Africaine parraine institutionnelle de la Confédération et prête à lui ouvrir les portails des Etats membres, pour la conduite de sa politique continentale, avec son aval moral, son soutien multiforme et sa bénédiction, voilà, Mesdames et Messieurs, l'environnement nécessaire que nous devons tous promouvoir pour faire de l'athlétisme africain et de sa Confédération un puissant facteur, un véritable levain du développement durable de l'Afrique.

Je vous remercie !